



## **Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique**

---

✉ Avenue des Combattants, 24 - 1340 Ottignies ☎ 010.42.00.50 📠 010.42.00.59

✉ Siège social : rue Belliard, 23A - 1040 Bruxelles

Compte BE11 2100 6782 2048 - [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be) - 📧 [info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be)

### **Que seraient nos écoles sans leurs éducateurs ?**

*Il n'existe qu'un seul métier d'éducateur même si celui-ci varie dans son expression. Ce qui unit les éducateurs, par-delà les différences, c'est le fait de travailler à redonner du sens à la vie.*

*J. Brichaux*

Anne Floor  
Analyse UFAPEC décembre 2012 N°35.12

## **Introduction**

Un enseignant enseigne, un directeur dirige, un éducateur éduque... Cela paraît simple mais que veut dire éduquer ? Et surtout comment éduquer en milieu scolaire entre les présences à prendre, les retardataires à accueillir, les absents à questionner, les professeurs à remplacer, les récréations à surveiller, les malades à soigner, les tables à déplacer, les retenues à encadrer... ? Nous allons voir à travers des témoignages d'éducateurs combien le climat d'école et la reconnaissance de leur travail par l'équipe éducative et le directeur sont primordiales pour qu'il puisse veiller-sur (et pas uniquement surveiller) les élèves et garantir leur bien-être. En 2010, la FESec<sup>1</sup> a édité et diffusé largement auprès de toutes les directions des écoles secondaires catholiques un référentiel pour l'éducateur en milieu scolaire<sup>2</sup>. Il s'est en effet avéré vital de construire un cadre de travail commun permettant à tous les acteurs de l'école de situer clairement les missions de l'éducateur. Les recommandations reprises dans ce document et construites à partir des vécus des éducateurs sur le terrain représentent le « plus petit commun dénominateur » de ce que devrait être un éducateur en milieu scolaire. Nous avons également interrogé deux éducateurs sur leur métier au quotidien, Jean-Luc Marchand, qui travaille dans le troisième degré en secondaire ordinaire à Gembloux, et Jeanne-Marie Oste, qui exerce elle aussi dans le troisième degré mais en secondaire professionnel différencié. Même si leur place mérite d'être encore plus définie et davantage reconnue, il ressort clairement qu'ils sont devenus des rouages indispensables au bon fonctionnement de nos écoles.

## **Evolution du métier d'éducateur**

### **Dans le temps**

La fonction d'éducateur en milieu scolaire a beaucoup évolué depuis une trentaine d'années. En effet, ceux-ci étaient auparavant cantonnés au rôle de pion, de gestionnaire des présences et absences et de surveillant des récréations. Petit à petit, le métier d'éducateur va se teinter de missions foncièrement plus éducatives pour finalement devenir dans le meilleur des cas un accompagnateur socio-éducatif, un conseiller à la vie scolaire, un agent de reliance...

*Jean-Luc Marchand : J'ai démarré ma carrière au Collège Saint-Guibert en 1979 et, à mes débuts, l'éducateur était le surveillant des récréations, le bouche-trou quand les professeurs étaient absents, le collecteur des absences. A présent, il est davantage en lien avec chacun des élèves et plus proche de leurs réalités, même si j'encadre 14 classes d'environ 25 élèves (7 en 5<sup>e</sup> et 7 en 6<sup>e</sup>). Je les informe par exemple sur des journées de rencontres avec des professionnels, je les accompagne lors du voyage de rhéto, je prends contact avec les parents lorsque leur enfant ne s'est pas présenté à l'école sans prévenir ou s'il a un comportement anormal, je joue le rôle de courroie de transmission entre la famille et l'école quand il y a des problèmes scolaires ou de discipline. J'appelle la famille aussi pour dire quand cela va mieux, je veille à un partenariat respectueux de la place de chacun<sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique.

<sup>2</sup> <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=1390>

<sup>3</sup> Interview de Jean-Luc Marchand, éducateur qui s'occupe plus particulièrement des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années dans l'enseignement secondaire général à Gembloux, réalisée en novembre 2012 par Anne Floor.

## Dans les lieux

Ce métier aux multiples facettes va se révéler très différent d'une école à l'autre ; il est impossible d'en dresser un portrait-robot puisque le rôle qui lui sera dédicacé sera très dépendant de chaque établissement et des besoins socioéducatifs qui lui sont propres. Suite à son enquête réalisée en 2010 auprès de 25 écoles, la FESeC met en évidence des modes de fonctionnement des équipes d'éducateurs et/ou des éducateurs très diversifiés. Les témoignages suivants mettent bien en évidence ces réalités diverses :

*Personne ne sait en quoi a consisté ma formation d'éducateur spécialisé et je n'ai dès lors pas la possibilité de partager mon point de vue avec les autres acteurs de mon école. Je ne peux pas non plus exercer ma fonction d'animateur<sup>4</sup>.*

*Jean-Luc Marchand : Les problèmes de discipline se posent évidemment beaucoup moins en 5-6 que dans le premier degré ou dans le technique et le professionnel, je me sais privilégié par rapport aux problématiques que d'autres éducateurs peuvent rencontrer.*

*Dans mon école, je ne connais pas assez les élèves dont j'ai la charge : ils sont trop nombreux et surtout la gestion des absences occupe la plus grande part de mon travail<sup>5</sup>.*

*Jean-Luc Marchand : Depuis que je travaille en degré, c'est-à-dire que j'accompagne les élèves durant deux années (en 5<sup>e</sup> puis en 6<sup>e</sup>), je les connais plus en profondeur et je peux, quand cela s'avère nécessaire, apporter des éléments nouveaux en conseil de classe. Ce qui permet parfois de nuancer l'avis des enseignants lors des conseils de classe. J'ai l'occasion de rencontrer les élèves dont j'ai la charge à plusieurs reprises dans la journée ; je passe au minimum une fois par jour en classe pour prendre les présences et leur transmettre des informations pratiques. Je les vois pendant les heures de fourche à la cafétéria de l'école, pendant la récréation.*

*L'horaire d'un éducateur d'internat est particulier et demande un investissement personnel important car on laisse beaucoup de choses de côté, à commencer par une partie de la vie de famille<sup>6</sup>.*

Comme on le voit très clairement dans les témoignages ci-dessus, les missions d'un éducateur sont toutes différentes en fonction de son lieu de travail et de la place qui lui est dévolue. Thierry Antoine, président de l'Association des Directeurs de Bruxelles et du Brabant wallon (ADIBRA), le confirme : *Comme on le dit souvent pudiquement, le rôle attribué à l'éducateur dépend beaucoup de la « culture » de l'école.* Consciente de ce phénomène, l'ADIBRA a interpellé ses directeurs et les a sensibilisés à donner une nouvelle place aux éducateurs. A la fois au sein de l'équipe éducative, en réel partenariat avec la direction et les enseignants, et dans le lien avec les familles. *Il est important de sortir d'une répartition des tâches qui se limite à la surveillance ou à l'administratif, pour permettre à chaque éducateur, comme cela se fait déjà dans certaines écoles, d'avoir en charge la globalité du suivi d'un niveau ou d'un degré,* explique le président d'ADIBRA.

---

<sup>4</sup> FESeC – Référentiel éducateur – 17/03/2010- p. 7.

<sup>5</sup> FESeC – Référentiel éducateur – 17/03/2010- p. 7.

<sup>6</sup> Interview de B. Rodric par M-N. Lovenfosse, *De moins en moins surveillant et de plus en plus éducateur*, Entrées libres n°29, mai 2008, p. 7. Baudouin Rodric est responsable de l'internat Notre-Dame de Bellevue à Dinant.

## **Légitimités de l'éducateur**

### **Intervenant de première ligne**

D'après Jean Goossens, conseiller pédagogique des éducateurs pour Bruxelles et le Brabant wallon, l'éducateur tire prioritairement sa légitimité de la place que lui confère son directeur : *S'il reconnaît l'éducateur dans un réel statut professionnel, en complémentarité avec les enseignants, ceux-ci suivront le mouvement. S'il le considère comme une petite main, les enseignants le verront de même (...). Beaucoup se plaignent d'être des bouche-trous, des roues de secours, voire des poubelles. Je leur répète souvent : vous faites un métier à part entière, avec des missions bien spécifiques. Vous êtes d'abord au service du bien-être et de la sécurité des élèves, pas du directeur, ni des enseignants*<sup>7</sup>. L'éducateur est un intervenant de première ligne ; en effet, c'est lui qui est en relation directe avec les élèves durant les temps transitionnels (récréations, fourches, repas, accueil, études...). Il tiendra le rôle de garant de la sécurité et du bien-être de chaque élève. Ces missions vont exiger de lui une écoute active, une approche positive des situations conflictuelles et d'avoir parfois à jouer le rôle de médiateur.

Jean-Luc Marchand : *J'ai l'occasion de rencontrer les élèves dont j'ai la charge à plusieurs reprises dans la journée. Je passe au minimum une fois par jour en classe pour prendre les présences et leur transmettre des informations pratiques. Je les vois pendant les heures de fourche à la cafétéria de l'école, pendant la récréation. Mon bureau leur est d'ailleurs toujours ouvert. J'apprécie la bonne entente avec les enseignants de mon degré et je joue parfois le rôle de médiateur entre un enseignant et un élève.*

Jeanne-Marie Oste<sup>8</sup> : *Nous sommes la roue de secours pour pas mal de situations. Sans notre présence, les enseignants seraient beaucoup plus absents et à bout de nerfs. Il n'y aurait personne pour gérer ce qui se passe en-dehors des cours, pour écouter les élèves et les enseignants. Notre présence permet aux enseignants d'exercer leur métier qui est de transmettre des savoirs.*

Pion, *c'est une manière de pas vraiment quitter l'école lorsqu'on a peur de la vraie vie dehors. Et pourtant, c'est dur même si c'est pas un métier. Tout le monde s'en fout. Cependant, à être en première ligne sur le front, ça permet de combler tous les vides que les parents et les profs ont laissé s'installer*<sup>9</sup>.

### **Un acteur dans le développement des compétences affectives, relationnelles et sociales**

La vie scolaire ne se limitant pas à l'espace-classe, l'éducateur a aussi son rôle à jouer dans le développement des compétences affectives, relationnelles et sociales et ce en dehors de la classe. Une écoute active des élèves quant à leurs attentes, la capacité à mobiliser les adolescents et à les mettre en projet contribuera aussi à légitimer sa place et à le rendre crédible aux yeux des élèves et de l'équipe éducative.

Jean-Luc Marchand : *J'ai négocié l'ouverture d'une classe sur le temps de midi afin que mes élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> aient un espace à eux étant donné que le réfectoire est bondé. Tout se*

---

<sup>7</sup> Propos recueillis par M-N. Lovenfosse dans *Métier à part entière*, Entrées libres, n°29, mai 2008, p.6.

<sup>8</sup> Interview de Jeanne-Marie Oste, éducatrice référente dans une école secondaire liégeoise à encadrement différencié, réalisée en novembre 2012 par Anne Floor.

<sup>9</sup> H. Rouane, *Pieds-Blancs*, Ed. Philippe Rey, 2006, p.55.

*joue à la confiance, car les lieux doivent être rendus propres pour les cours de l'après-midi. Un apprentissage citoyen...*

La formation particulière de l'éducateur et son statut dans l'école lui donnent une position stratégique, à la croisée des univers scolaires, parascolaires et sociaux. En établissant des liens avec des organismes lui permettant d'organiser des activités pédagogiques, culturelles, sportives, citoyennes..., l'éducateur fait le lien entre la société et le jeune. *Il s'agit pour l'éducateur d'inventer et de garantir ces réseaux et espaces autour de l'adolescent, de l'aider à s'y retrouver, de faire route avec lui*<sup>10</sup>. Jean-Luc Marchand, éducateur au Collège Saint-Guibert à Gembloux, organise entre autres pour ses élèves de rhéto, en collaboration avec Infor Jeunes Namur, une journée de rencontre avec des professionnels afin de les guider dans leurs choix d'orientation.

L'éducateur joue aussi un rôle clé en matière de prévention des violences, du vol, du racket, des assuétudes. Pour ce faire, il aura à développer des partenariats avec les acteurs-ressources dans l'école (PMS et PSE<sup>11</sup>) mais aussi en dehors de celle-ci (AMO, SAJ, SAS<sup>12</sup>...).

### **Des qualités personnelles, une formation initiale et continuée pour répondre aux défis actuels**

L'exercice de la fonction d'éducateur en milieu scolaire exige l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques. L'éducateur est co-responsable du développement intellectuel et socio-affectif des élèves avec les autres membres de l'équipe : direction, enseignants, médiateurs, CPMS... Or l'activité socio-éducative est multiforme, elle se trouve au carrefour de plusieurs disciplines : la psychologie, la pédagogie, la sociologie, la psychopathologie, le droit... Ainsi la boîte à outils de l'éducateur sera constituée de compétences dans des domaines aussi divers que la dynamique des groupes, les techniques de l'écoute active et de la médiation, l'approche systémique, une bonne connaissance du droit scolaire en général et du décret consacré à la protection de la jeunesse, une ouverture à la culture des jeunes, l'utilisation de l'outil informatique... d'où l'importance de permettre la formation continuée pour ceux qui ne se sentent pas assez outillés. Pour Jean Goossens, il est indispensable que les éducateurs aient l'opportunité de se former tout au long de leur carrière tant les défis à relever sont plus nombreux qu'avant. L'école n'a plus le monopole du savoir, les nouvelles technologies pleuvent, les modèles familiaux se diversifient, l'avenir professionnel inquiète, tout est mouvant et l'éducateur en milieu scolaire doit sans cesse s'adapter aux réalités de ses élèves, de son école, de son environnement. *Il est important aussi qu'ils puissent continuer à se former et qu'ils aient la possibilité de discuter de questions relatives à leur place au conseil de classe, à leur fonction de garant de la règle et de la loi, aux services auxquels ils peuvent passer le relais quand la situation le demande, etc*<sup>13</sup>.

### **Garant de la loi**

L'éducateur est là pour rappeler la loi ; il en est le garant et doit parfois recourir à la sanction, voire à la punition. L'autorité s'appuie nécessairement sur des règles éducatives qui doivent être connues, claires, pertinentes, expliquées, évolutives et participatives. Et c'est là que

---

<sup>10</sup> FESec- Référentiel éducateur- 17/03/2010- p.15.

<sup>11</sup> PMS : centre psycho-médico-social. PSE : centre de promotion de la santé à l'école.

<sup>12</sup> AMO : aide en milieu ouvert. SAJ : service d'aide à la jeunesse. SAS : service d'accrochage scolaire.

<sup>13</sup> Propos recueillis par M-N. Lovenfosse dans *Métier à part entière*, Entrées libres, n°29, mai 2008, p.6.

l'éducateur peut avoir un rôle à jouer en revisitant avec les élèves les règles internes à l'école et les Conseils d'Elèves peuvent ainsi devenir des laboratoires pour sensibiliser les jeunes à leurs droits et leurs devoirs. *Une des meilleures façons d'installer un rapport à la loi, n'est-ce pas de discuter, de moderniser un règlement d'ordre intérieur et des règles de vie ?*, s'interroge-t-on dans le référentiel éducateur en milieu scolaire<sup>14</sup>.

Francis Mulder<sup>15</sup> fait référence à l'autorité de Don Bosco comme posture à suivre : *celle-ci semble garantir une forme d'autorité acceptable en alliant bienveillance, cohérence, congruence, juste distance, justice et réflexivité*<sup>16</sup>.

Baudouin Rodric énonce les qualités d'un bon éducateur d'internat : *une réelle motivation, de la patience, être en cohérence avec soi-même, être capable de se remettre en question et reconnaître ses erreurs, sinon ça ne « passe » pas. Mais il faut aussi pouvoir admettre ses limites.(...) L'éducateur n'est ni parent, ni professeur, ni grand frère, ni psychologue, même si une bonne faculté d'écoute est indispensable*<sup>17</sup>.

Selon Jeanne-Marie Oste, *un bon éducateur joue le rôle d'accompagnateur avec une mission d'autorité. Il est là pour rappeler la règle, pour cadrer au quotidien. Il faut être conscient qu'on est l'adulte, ne jamais franchir la frontière de la familiarité. Il ne faut pas se laisser toucher par les réactions et les paroles des jeunes. C'est la fonction qu'ils remettent parfois en cause, et pas ma personne elle-même. (...) en tant qu'éducatrice, je suis là pour soutenir et aider et non pas pour punir à la place de quelqu'un d'autre.*

### **« Quand les élèves se rendent compte que nous travaillons ensemble (éducateur et famille), ils prennent conscience qu'on est un tout »<sup>18</sup> »**

L'éducateur joue le rôle de courroie de transmission entre l'école et la famille ; tous les moments de rencontre avec les parents sont à privilégier (inscription de l'élève, convocations des parents, remise des bulletins, journées portes ouvertes...). En rencontrant ainsi les familles, cela permet à l'éducateur de mieux percevoir la réalité familiale et d'en tenir compte dans son accompagnement.

Jeanne-Marie Oste : *Mon bureau est géographiquement implanté au cœur de la section vente, je sers de courroie de transmission des informations au sujet des élèves de ma section, je suis la personne relais entre l'école et la famille. J'ai des contacts téléphoniques très réguliers avec les parents, j'essaie d'organiser des activités pour que les parents osent franchir le pas de la porte de l'école (cuisine des mamans, petit déjeuner en début d'année scolaire pour les accueillir...).*

En communiquant ainsi avec les familles, le jeune en difficulté se sent en confiance et soutenu par des adultes qui se concertent pour son bien-être.

Jeanne-Marie Oste : *Je préviens toujours l'élève que je vais appeler ses parents. Il arrive aussi que parfois les parents appellent. Je téléphone aussi pour dire quand cela va mieux. Quand les élèves se rendent compte que nous travaillons ensemble (éducateur et famille),*

---

<sup>14</sup> FESec- Référentiel éducateur- 17/03/2010- p.14.

<sup>15</sup> Francis Mulder est médiateur scolaire en Wallonie et a été responsable pendant 31 ans d'une équipe d'éducateurs (en D+) pendant 31 ans.

<sup>16</sup> Extrait du compte-rendu de l'atelier n°11 : « Eduquer, surveiller : au nom de quelle autorité ? », Université d'été du SeGEC du 19 août 2012.

<sup>17</sup> M-N. Lovenfosse, *De moins en moins surveillant et de plus en plus éducateur*, Entrées libres n°29, mai 2008, p. 7.

<sup>18</sup> Jeanne-Marie Oste.

*ils prennent conscience qu'on est un tout. On fait davantage partie de leur vie. L'école a fait le choix de ne pas avoir de préfet mais de privilégier le dialogue et la mise en place d'une relation de confiance tripartite (élève, éducateur, parents).*

Extrait du témoignage d'un jeune dyslexique de 20 ans<sup>19</sup> : *J'ai fini par réussir ma 3è avec la meilleure moyenne de la classe et j'ai réussi ma 4è et 5è grâce à mon éducateur qui a fait mettre en place des aménagements auxquels je n'avais pas droit auparavant. Il s'est démené pour m'aider car, avant ma venue, il ne connaissait pas la dyslexie. Il l'a découverte tout en m'aidant. Il a été plusieurs fois me défendre au conseil de classe pour expliquer aux professeurs ce qu'était la dyslexie, il a même lancé un projet de sensibilisation dans mon école au niveau des professeurs.*

### **Pistes et solutions**

Didier Dellie<sup>20</sup>, lors d'un atelier à l'université d'été du SeGEC, conseille de **clarifier au maximum les missions des éducateurs et la définition de celles-ci auprès de l'équipe éducative**. *Dans le même ordre d'idée, l'insertion des surveillants-éducateurs dans l'organigramme clarifie les rôles des uns et des autres, ce qui crée les conditions pour envisager des partenariats. Enfin, la délimitation des lieux et des temps de travail, essentiellement situés dans les espaces et moments transitionnels, et la définition des groupes à prendre en charge toute l'année contribuent à l'amélioration de l'efficacité des surveillants-éducateurs<sup>21</sup>.*

Les éducateurs interviewés ont observé combien la possibilité **d'avoir un local à eux** a modifié positivement leurs relations avec leurs élèves, les enseignants et les parents.

Jeanne-Marie Oste : *Avant, les éducateurs étaient cantonnés dans un rôle très restreint (surveillance des heures de fourche, de récréation...). Nous avions un seul bureau pour tous les éducateurs (6 personnes pour 250 élèves) ; cela posait problème car les élèves n'osaient pas venir nous parler. Maintenant que chaque éducateur référent a son propre bureau, cela permet aux élèves, aux parents, aux enseignants de pouvoir discuter, et ce en toute discrétion. (...) Comme mon bureau est situé géographiquement tout près des salles de cours et de travail, les enseignants passent me faire le bilan de la journée, il y a une relation de confiance qui se crée. Beaucoup passe et se résout par le dialogue. Je ressens une reconnaissance de mon travail de leur part et c'est important. Je soutiens les enseignants au quotidien, tout le temps. Si j'entends beaucoup de bruit dans une classe, je vais évaluer si ma présence est nécessaire et acceptée par l'enseignant. Il m'arrive parfois de m'installer dans la classe pour apaiser une classe trop remuante et rappeler à l'ordre les agitateurs.*

En confiant à chaque éducateur **un groupe défini d'élèves ou de classes**, il est en mesure de construire une relation de groupe et une relation personnelle. L'éducateur-référent pourra mieux encadrer les élèves, assurer un meilleur suivi : *De nombreuses tâches sont attribuées à cet éducateur-référent, en lien direct avec les élèves qui lui ont été confiés : prise de présences, gestion des absences, contacts avec les familles, présence aux conseils de classe et aux conseils de discipline...*<sup>22</sup>

---

<sup>19</sup> L'entièreté du témoignage se trouve en pages 6 et 7 de la revue « Les Parents et l'Ecole » de décembre 2012.

<sup>20</sup> Directeur du Campus Saint-Jean à Molenbeek et ancien enseignant, sous-directeur et responsable d'une équipe d'éducateurs.

<sup>21</sup> Extrait du compte-rendu de l'atelier n°11 : « Eduquer, surveiller : au nom de quelle autorité ? », Université d'été du SeGEC du 19 août 2012.

<sup>22</sup> FESec- Référentiel éducateur- 17/03/2010- p.11.

Deux éducateurs de formation et travaillant en milieu scolaire depuis de nombreuses années ont dressé un bilan de leur métier d'éducateur dans un excellent mémoire<sup>23</sup> et ils ont entre autres proposé de créer une fonction de **conseiller principal d'éducation**. Celui-ci aurait la charge d'organiser et de coordonner le travail de l'équipe éducative (organisation de réunions d'équipe, identifier les besoins de formation dans l'équipe des éducateurs, définir le profil d'un nouveau membre à engager, évaluations régulières avec la direction à propos des actions entreprises et à prendre...).

Ils suggèrent également la mise en place d'un « **réseau éducateurs** » ; la circulation et l'échange d'informations autour des pratiques contribueraient à la mise en place d'une réelle identité professionnelle et à la reconnaissance de l'éducateur comme opérateur professionnel qualifié.

**Améliorer l'accueil des stagiaires éducateurs en milieu scolaire** doit être une priorité. En effet, les stagiaires sont trop souvent cantonnés à des missions d'ordre administratif. On observe cependant une amélioration mais qui est à soutenir ; *Souvent*, explique la directrice du CPSE<sup>24</sup> de Grivegnée, *le stage en école était consacré à de la surveillance, du travail administratif, mais pas du tout à l'accompagnement. Il n'y avait pas d'éducateur référent pour travailler avec l'étudiant le relationnel, le pédagogique ou le social. La situation s'est améliorée. Il y a maintenant un réseau d'éducateurs auquel on peut se référer*<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> J-L. Baneton et S. Rodrique, *Les éducateurs de l'enseignement secondaire catholique du diocèse de Malines-Bruxelles. Etat des lieux et changements dans un métier en voie de professionnalisation*, UCL, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, mémoire de licence FOPA, 2006.

<sup>24</sup> Centre de Promotion Sociale pour Educateurs.

<sup>25</sup> Propos recueillis par B. Gérard dans *Tous les chemins mènent à l'éducation ...*, Entrées libres, n°29, mai 2008, p.5.

## Conclusion

Le métier d'éducateur est complexe et mérite d'être reconnu et valorisé. Car les réalités auxquelles il est confronté nécessitent un savoir-faire qui débute bien avant et se poursuit bien après une formation initiale indispensable. D'où la nécessité de permettre aux éducateurs de se former et de partager les outils qu'ils auront découverts avec les enseignants, car, eux aussi, au sein de leur classe, rencontrent parfois des questionnements qui dépassent leur rôle d'enseignant. C'est au directeur à créer un climat de coopération entre enseignants et éducateurs pour le bien-être des élèves : *il s'agit de concevoir la vie scolaire, non pas comme des « castes » différentes, séparant personnel enseignant et les autres, mais comme un véritable espace coopératif où chacun apporte son regard et ses compétences face aux situations concrètes à gérer*<sup>26</sup>. *Quand l'équipe des éducateurs dysfonctionne, l'école dysfonctionne*, reconnaît un directeur lors d'un entretien réalisé dans le cadre du mémoire cité précédemment. Lors d'une enquête de la FédEFoC<sup>27</sup> auprès des directeurs du fondamental<sup>28</sup>, il leur était demandé quelle affection prioritaire ils privilégieraient pour des moyens financiers supplémentaires. 36.5 % d'entre eux se prononcent en faveur d'un accroissement du nombre d'enseignants alors que 52.5 % plaident pour l'accroissement d'autres formes d'encadrement : éducateurs, aides aux directeurs... Pour l'UFAPEC, il n'y a plus à démontrer leur importance dans nos écoles mais à oser revendiquer avec eux et pour eux des conditions de travail adéquates et respectueuses de leurs compétences. *Ce métier ne se réduit pas à une série d'actes techniques aisément descriptibles, mais a toujours l'humain comme préoccupation essentielle, l'ouverture à autrui comme valeur prioritaire et, très concrètement, un travail relationnel dans un quotidien partagé comme champ privilégié. Bref, parler de ce métier amène à parler de tout l'homme en société en même temps que de rendre compte du caractère singulier de chaque rencontre.*<sup>29</sup>

Désireux d'en savoir plus ?

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

---

<sup>26</sup> Extrait du dossier sur les éducateurs paru dans « entrées libres n°29 » de mai 2008, p.3.

<sup>27</sup> Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique.

<sup>28</sup> Extrait du dossier sur les éducateurs paru dans « entrées libres n°29 » de mai 2008, p.8.

<sup>29</sup> Alter-Asbl, « Educateur spécialisé, entre métier et formation. Une journée d'étude par Form'Educ. Chapitre 2 : une première journée d'étude », in *Cahier Labiso Périodique n°72*, journée du 25 octobre 2005.

## **Bibliographie**

- Alter-Asbl, « Educateur spécialisé, entre métier et formation. Une journée d'étude par Form'Educ. Chapitre 2 : une première journée d'étude », in *Cahier Labiso Périodique n°72*, journée du 25 octobre 2005.
- J-L. Baneton et S. Rodrique, *Les éducateurs de l'enseignement secondaire catholique du diocèse de Malines-Bruxelles. Etat des lieux et changements dans un métier en voie de professionnalisation*, UCL, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, mémoire de licence FOPA, 2006.
- Brichaux J., *L'éducateur spécialisé en question (s). La professionnalisation de l'activité socio-éducative*. Ramoville Saint-Agne, Eres, coll. L'éducation spécialisée au quotidien, 2001
- FESeC – Référentiel éducateur – 17/03/2010-  
<http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=1390>
- Interview de B. Rodric par M-N. Lovenfosse, *De moins en moins surveillant et de plus en plus éducateur*, Entrées libres n°29, mai 2008.
- Propos recueillis par M-N. Lovenfosse dans *Métier à part entière*, Entrées libres, n°29, mai 2008.
- H. Rouane, extrait de *Pieds-Blancs*, Ed. Philippe Rey, 2006, p.55.
- Extrait du compte-rendu de l'atelier n°11 : « Eduquer, surveiller : au nom de quelle autorité ? », Université d'été du SeGEC du 19 août 2012.

## **Interviews**

- Témoignage de Wenceclas, revue « Les Parents et l'Ecole » n°77, UFAPEC, décembre 2012.
- Interview de Jean-Luc Marchand, éducateur qui s'occupe plus particulièrement des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années dans l'enseignement secondaire général à Gembloux réalisée en novembre 2012 par Anne Floor.
- Interview de Jeanne-Marie Oste, éducatrice référente dans une école secondaire liégeoise à encadrement différencié réalisée en novembre 2012 par Anne Floor.